

Le Teich mag'



DOSSIER

Le parc du port :
1^{ère} étape cet automne !

p. 12 à 15

n°67 JUIN 2019

EN DIRECT

Les ATSEM mènent les
petits vers l'autonomie

p.9

ZOOM SUR

Éducation La
Rentrée se
prépare déjà !

p.11

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

www.leteich.fr

Les Aigrettes

Auto-Moto Ecole



Permis Voiture

- . Traditionnel «B»
- . Conduite Supervisée (C.S)
- . Conduite Accompagnée (A.A.C)
- . Remise à niveau
- . Récupération de points
- . Enseignement Théorique
- . Formation "Post Permis"

Permis Moto

- . A1 - A2 - A
- . Formation conduite 125 cm³
- . Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- . Formation au «B96» (≤4T250)
- . Permis «BE» (+ 4T250)

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaignettes@orange.fr

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaignettes.com>

4, rue Copernic - Technoparc) Sortie n°3 - A660
(devant Hôtel «All Suites Home») - 33470 LE TEICH



BIGA

3, 5, 9, 14 et 28 M²

BOX

GARDE MEUBLES / LOCAUX COMMERCIAUX

05 57 05 37 65 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS
contact.bigabox@orange.fr



ARA

Aquitaine Repas et Assistance
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes
- Mise en beauté

Réduction ou crédit d'impôt*
de 50%
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

Pour toute information,
Prestataire et Mandataire **05 56 54 87 87**



JULIEN LANGLOIS
TOITURE

COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE

RÉNOVATION
ISOLATION
DÉMOUSSAGE
NETTOYAGE
ZINGUERIE
RAVALEMENT FAÇADE

05 56 34 79 58
julienlanglois-toiture.fr

2 bureaux Cap-Ferret Bordeaux





Chères teichoises, Chers teichois,

En ce début d'été les travaux prévus en 2019 s'achèvent sur notre commune.

La halle, première opération de l'aménagement du port et de son parc naturel public, vient d'être mise en service et va permettre d'accueillir toutes nos manifestations et les nombreuses activités associatives qui animent notre ville.

Le Pôle d'Échange Multimodal de la gare vient d'être inauguré et le chantier du nouveau Relais Assistants Maternels (RAM) sera terminé fin juillet pour une ouverture en septembre. Enfin le programme des travaux de voirie 2019 est lui aussi en voie d'achèvement avec la deuxième tranche qui concerne les rues des Fleurs et du Château, le quartier du Burgat, l'allée de Grangeneuve et la nouvelle piste cyclable vers la plaine des sports.

L'engagement du Teich en faveur de la protection de l'environnement et du bien-être de ses habitants n'a cessé de se renforcer au fil des ans. Nous avons été précurseur en matière de développement durable sur le Bassin d'Arcachon.

« Toutes nos politiques communales, chaque geste et chaque action publique prennent leur part à la lutte contre le changement climatique et pour la protection de notre environnement. »

La Réserve Ornithologique, la protection du Delta, nos 24 kilomètres de pistes cyclables, nos véhicules électriques, nos bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale), les 35% de bio dans nos cantines y contribuent. Ce sera aussi le cas du parc naturel public entre le bourg et le port dont la première tranche débutera à l'automne.

Enfin la commune est mobilisée pour s'opposer au projet d'épandage de « digestat » de boues de station d'épuration que l'industriel Suez Organique voudrait épandre en forêt du Teich, au Sud de l'autoroute. Vous pouvez compter sur ma détermination.

Le Teich est une ville respectueuse de l'environnement, une ville fraternelle et solidaire.

Je vous souhaite un bel été.

François Deluga

Maire du Teich

Président du Parc naturel marin
du Bassin d'Arcachon



Sommaire

Retour en images 4

Brèves 5-8

En direct 9-10

Zoom sur 11

Dossier 12-15

Le parc du port :
1^{ère} étape cet automne !

BUDGET 16

Culture & Sport 17-18

Vie des associations 19

Agenda 20-21

Tribunes libres 22

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DES LANDES DE GASCOGNE

Ville
le Teich IBA
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature



Édité par la Mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60

contact@leteich.fr - www.leteich.fr

Directeur de la publication : François Deluga

Rédactrice en chef : Cynthia Taris

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier, Peggy Dauch

Photos : Manuela Darbeau, Laurent Wangermez, et Istock

Réalisation : SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

Régie publicitaire : SEPPA 06 08 91 01 79

ISSN 2610-4148

4 Retour en images



◊ Territoires Sauvages

Films documentaires, visites guidées et expositions, Territoires Sauvages, deuxième édition a pris ses quartiers sous la halle du port du **19 au 22 avril dernier**. 3 jours de découverte de la nature et le rappel d'un besoin urgent de préserver la biodiversité.



◊ Journée Citoyenne Ville propre

Le **19 mai** dernier, les teichois se sont retrouvés en forêt pour un ramassage citoyen et convivial. Une opération qui s'est révélée très utile.

◊ Vernissage Teich Art

16 artistes teichois ont exposé leurs créations à la salle publique du Teich du **1^{er} au 5 mai**. Une manifestation très appréciée pour sa qualité artistique autour du thème de la fraternité.



◊ Quinzaine du Numérique

Du **6 au 20 avril**, le rendez-vous du numérique : c'était à la médiathèque l'Ekla ! Quinze jours de découverte à travers des expositions, des spectacles et des ateliers.



◊ Inauguration de la Halle du Port et Fête du Vélo

Dans le cadre de la Fête du vélo le **8 juin** dernier, l'association Inercycles organisait toute la journée des animations et des stands autour des pratiques du vélo avec des sorties VTT, exposition de vélos originaux... L'occasion pour la Ville et l'Association d'inaugurer les nouveaux vélos électriques et la Halle du Port.



◊ Inauguration des tennis couverts

Les nouveaux terrains de tennis couverts ont été officiellement inaugurés, en présence des joueurs, de l'association, des élus et des responsables de la Fédération de tennis.



◊ La Médiathèque prend l'air

La médiathèque a pris ses quartiers d'été le **15 juin** dernier. Installée sous la Halle du Port, petits et grands ont pu découvrir la médiathèque autrement.





LE NOUVEAU VISAGE DE LA GARE

Le Pôle d'Échanges Multimodal du Teich livre aux habitants et aux voyageurs de nouveaux espaces. Commencés en octobre 2018, les travaux se terminent. Tous les parkings sont maintenant en service. Ce sont ainsi 175 places de parking, des boxes à vélos, une ombrière et des sanitaires publics. Les espaces verts, une nouvelle piste cyclable jusqu'à la rue des Castaings, les plantations et la création des différents espaces dessinent le nouveau parvis au Sud et au Nord de la gare.

Ce nouvel espace facilite les échanges entre les différents modes de transport et renforce la sécurité des voyageurs.



Résidence intergénérationnelle La Molène

La 1^{ère} résidence intergénérationnelle du bassin est au Teich

Inaugurée en **Avril dernier**, la résidence intergénérationnelle La Molène est la première du genre sur le bassin. Elle répond au besoin des familles, mais aussi spécifiquement des seniors. En partenariat avec Gironde Habitat, la ville du Teich a souhaité proposer proche de toutes les commodités (supermarché, pharmacie, cabinet médical), cette résidence de 44 logements. Elle se compose de 7 logements familiaux individuels avec jardin privatif, 22 logements collectifs avec loggia ou terrasse et 15 logements ergonomiques et évolutifs. Ces derniers permettent le maintien à domicile des plus âgés et limitent les sources d'accidents domestiques (système taradouche, barres de relevage évolutives, leds au sol du lit aux sanitaires dès qu'il fait nuit avec activation automatique grâce à un système de détecteur de mouvements...). Intégré au cœur de cette résidence intergénérationnelle, un local commun avec un espace cuisine aménagé est dédié au CCAS de la ville afin d'y programmer des animations pour lutter contre l'isolement des seniors et créer du lien social.

Un nouveau lieu associatif : La Maison de Quartier du Burgat



Avec la création des nouveaux tennis couverts, les adhérents du Tennis Club Teichois ont pu bénéficier d'un club house flambant neuf intégré à la nouvelle structure. Ainsi, l'ancien club house situé à l'entrée de la Plaines des sports devient la Maison de Quartier du Burgat. Ce nouveau lieu municipal est à disposition des associations qui souhaitent l'utiliser. Des travaux de rénovation sont en cours d'achèvement.

UN NOUVEAU PONT DE CEBRON TRÈS ATTENDU !

Depuis plus de trois mois, le pont de Cebron est ouvert à la circulation piétonne rétablissant ainsi les boucles de randonnées et de découvertes du Delta. Financé par le Conseil départemental, le choix esthétique de la passerelle, à la demande des bâtiments de France, s'est porté sur une solution mixte acier et bois, afin de donner une dimension de légèreté à cet ouvrage. La forme de la nouvelle passerelle garantit la continuité du chemin terrestre d'une part et du chemin d'eau navigable d'autre part. En effet, la forme cintrée du nouvel ouvrage a été conçue pour lui donner une hauteur suffisante pour permettre la navigation des canoës lors des forts coefficients et les grands marnages sans entrave. La passerelle fait 22 m de long sur 2,10 m de large et se situe à 2 m au-dessus du niveau de l'eau. Vous pouvez désormais traverser de nouveau le bras de l'Eyre du Teich pour faire la jonction entre le Domaine de Fleury et le bord de l'Eyre jusqu'au Pont de Lamothe, et retrouver ainsi la continuité du chemin pédestre d'intérêt départemental.



100 Chênes plantés au Burgat

Dans certaines zones clés, la ville souhaite recréer et reboiser les espaces naturels d'origine. La régénération naturelle de la forêt du Burgat a donc été entreprise avec la plantation de 100 arbres d'essences locales selon les préconisations de l'Office National des Forêts (chênes tauzin et chênes pédonculés). Ces arbres ont été plantés volontairement jeunes (80 cm) afin de favoriser une évolution naturelle, une meilleure reprise et moins d'arrosage.

Ici, la régénération naturelle du milieu permettra une meilleure résistance à la sécheresse, un enrichissement des sols et l'implantation naturelle d'arbres. Ces îlots de verdure deviendront alors des îlots de biodiversité en servant notamment d'abris et de zones d'alimentation potentiels pour la faune.

La Halle du Port en service

Première étape importante du projet d'aménagement du Port, la Halle est désormais terminée. Cet impressionnant chantier aura duré près de 5 mois. Traditionnelle dans ses matériaux, cette structure de 600 m² est entièrement réalisée en pin des landes. Un toit trapézoïdale couvert de tuiles marseillaises, comme l'étaient les cabanes des ports d'autrefois, cet édifice témoigne d'une écriture architecturale contemporaine. Disponible et ouverte pour tous les publics, elle est désormais un élément incontournable de notre vie locale et de nombreuses manifestations y sont d'ores et déjà programmées. Cette Halle couverte « en dur » était devenue indispensable pour notre ville car les nombreuses animations exigeaient la location et le montage/démontage par nos services de structures rigides.



Implantation de la Halle sur un terrain de 10 ha.



600 m² de surface couverte



700 m² de toiture



Coût : 700 000 €

Pour les manifestations de nuit, la Halle sera illuminée par un éclairage à LED, 6,5 fois moins gourmand en énergie qu'une lampe classique.



PORTRAIT

Cédrick Montagney, champion d'Europe par équipe et le Bronze en individuel



Cocorico ! L'équipe de France a remporté le premier titre de champion d'Europe de Para Surf de l'histoire en s'imposant le samedi 25 Mai à Viana do Castelo, au Portugal. L'équipe composée de 11 surfeurs et 3 accompagnateurs est montée sur la plus haute marche du podium de ce championnat. Grâce à eux, un nouveau titre s'ajoute au palmarès européen français : le tout premier titre continental de l'histoire du Para Surf.

Au total, les Bleus ont décroché 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 2 médailles de bronze dont une pour notre conseiller municipal Cédrick Montagney dans sa catégorie.



Elsa Gaubert, une nouvelle médaille

Après les championnats d'Europe séniors et une première médaille de bronze, Elsa a ramené une seconde médaille de bronze à l'épreuve du sprint, pour sa première coupe du Monde à Treignac en juin dernier. Elle a dû aller au bout de son énergie pour la décrocher. À 19 ans seulement, Elsa pour sa première participation aux sélections séniors obtient son ticket (trois athlètes seulement retenus) pour les championnats du monde Seniors qui se dérouleront en septembre en Espagne. La ville du Teich soutient cette jeune kayakiste talentueuse et lui souhaite bonne chance !



NOUVEAUTÉ

Collecte déchets, l'appli qui vous aide à gérer vos déchets !

Il s'agit d'une application mobile avec un calendrier de collecte personnalisé des déchets. C'est simple, entrez votre adresse et l'application vous dira quel jour sortir votre bac. Durant la période estivale, l'appli vous dira également quel est le jour du deuxième passage.

L'objectif est de faciliter la vie des usagers. Vous disposerez aussi d'informations actualisées sur les déchèteries, les bornes à verre et y trouverez également des formulaires pour toutes vos demandes courantes : changement de bacs, réparation, collecte d'encombrants, achat de composteur, etc... Cette application mobile gratuite est exclusivement destinée aux particuliers résidant en maison individuelle sur les communes du Teich, d'Arcachon, de la Teste de Buch, et Gujan-Mestras.

Téléchargez l'application COBAS COLLECTE DECHETS depuis le site de la ville sur www.leteich.fr

POINT TRAVAUX



Le nouveau Relais Assistant(e) Maternelle(s) ouvrira à la rentrée

Les travaux de gros œuvres sont maintenant terminés. Le chantier est en cours pour l'aménagement intérieur. À la rentrée prochaine le RAM sera fonctionnel. Il est financé par la ville à hauteur de 650 000 €, avec une participation de la CAF et de divers organismes. Le RAM permet aux enfants, parents, et assistants maternels de bénéficier d'un temps d'animation, d'accompagnement, de conseil, d'échanges et de rencontres. Lorsque le nouveau RAM entrera en service en septembre, avec la crèche, ils constitueront le Pôle Petite Enfance du Teich.

Voiries 2019, la dernière tranche lancée

Chaque année, la commune investit pour améliorer l'état global de sa voirie. En 2019, 1 425 000 € sont consacrés à la réfection de l'avenue de Camps, l'allée de Cantebrec, l'allée du Burgat, l'allée des Genêts, l'allée des Tourterelles, l'allée du Houdin, la rue des Ajoncs, la première tranche de l'allée de Grangeneuve (du rond-point du Burgat à l'allée des Bécasses avec la création d'une piste cyclable), la rue des Fleurs (effacement des réseaux) et la rue du Château.





DEUX NOUVELLES CIBLES POUR LE TIR À L'ARC

Sur la plaine des Sports, deux nouvelles cibles, une double et une simple viennent d'être installées. Ce nouveau matériel plus technique était attendu par le Club des Archers du Teich, association sportive qui compte une vingtaine d'adhérents.

Plus d'infos sur le Club des Archers du Teich sur www.les-archers-du-teich.fr



MUR D'ESCALADE

Cet équipement nécessitait des travaux de sécurisation et de mise hors d'eau. Ainsi, l'ancien rail qui permettait au grimpeur de s'assurer a été remplacé par un système plus moderne de 13 points fixes avec mousquetons. L'installation d'un auvent permet la protection du mur d'escalade par temps de pluie.

Contact : Bassin d'Arcachon Sud Escalade www.basescalade.fr



BOULODROME LA PÉTANQUE, C'EST AUSSI LA NUIT

La ville du Teich a équipé d'un éclairage à led solaire le terrain de pétanque de Camps.

L'éclairage est automatisé du coucher au lever du soleil. La nuit, la batterie intelligente libère l'énergie stockée durant la journée. Le système garantit un éclairage permanent quelles que soient les conditions météorologiques avec une luminosité proche de la lumière du jour. Ce nouvel éclairage économe en énergie permet également de limiter les nuisances lumineuses nocturnes, dans le respect de l'environnement tout en apportant sécurité et confort aux joueurs. En raison de la forte fréquentation, la ville a réalisé une extension de la surface de jeu et prévoit la mise en place d'un abris prochainement.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE

Dans le cadre des travaux de voirie 2019, la commune prévoit la réfection de la première tranche de l'allée de Grangeneuve (du rond-point du Burgat à l'allée des Bécasses). Cette voie constitue un axe important de circulation qui a vocation à intégrer un aménagement cyclable.

À cette occasion, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) souhaite confier à la ville du Teich la réalisation de la piste cyclable située allée de Grangeneuve sur 1.2 km.

Adoption : Unanimité

REFUS D'UNE OPÉRATION D'ÉPANDAGE DE DIGESTATS EN FORÊT DU TEICH

La Mairie a été informée d'un projet d'épandage de digestats (résidus du processus de méthanisation) issus d'une usine installée à Saint-Selve. Cet épandage serait réalisé, par la société Suez Organique, sur les terrains de la société forestière de Nézer, en secteur naturel et forestier entre l'autoroute et Malakoff. À ce jour, aucune concertation avec la Mairie n'a été sollicitée par le porteur de projet qui a pourtant réalisé un dossier de demande d'autorisation environnementale et consulté les différentes autorités instructrices. Après consultation de ce dossier de demande d'autorisation environnementale, il est proposé de donner un avis négatif et de s'opposer à ce projet. En effet, si l'épandage devait être réalisé, ce serait la première fois que des déchets sont déposés en forêt du Teich. La superficie prévue pour cet épandage est de 3 009,73 hectares, ce qui est très conséquent et représente 1/3 de la commune. De plus, les digestats peuvent contenir des polluants et réduire l'activité microbologique du sol après épandage. À cette occasion, il est d'ailleurs indiqué dans le dossier d'autorisation environnementale « qu'en cas de déversement dans un ruisseau ou un fossé, il y a risque de pollution de l'eau ». La zone prévue pour l'épandage contient de nombreux fossés et ruisseaux qui drainent tout le secteur en amont du Bassin d'Arcachon avec une pente supérieure à 2mm/m. Il est ainsi inconcevable de réaliser une telle opération avec un risque pour la qualité de l'eau dans un secteur maillé par les fossés et ruisseaux en limite du Bassin d'Arcachon. Enfin, le dossier d'autorisation environnementale dresse le bilan des impacts négatifs de l'opération d'épandage. Parmi ces impacts, il est évoqué :

- l'accumulation possible d'éléments métalliques dans le sol,
- le transfert vers les eaux souterraines de certains éléments chimiques (azotes et métal),
- le ruissellement des matières à épandre en dehors des parcelles lors de l'épandage,
- les odeurs,
- la prise en compte nécessaire d'un danger sanitaire chimique et bactériologique.

Adoption : Unanimité

Patricia Nasse : « mon rôle, mener les petits vers l'autonomie »

Son métier ? Agent Territorial Spécialisée dans les Ecoles Maternelles (ATSEM). Patricia Nasse est la responsable des Atsem de l'école maternelle du Val des Pins. Ses missions ? Veiller au bien être des enfants et à la propreté des lieux mais aussi travailler au quotidien dans les classes sous l'autorité de l'enseignant. Elle participe ainsi à la mission éducative. Ici, tout le monde l'appelle « Patou » ou « Patounette ».

[JOURNÉE TYPE D'UN AGENT TERRITORIAL]

7h-8h30

LE GRAND MÉNAGE



Les petits sont encore endormis au fond de leur lit, mais Patricia et ses collègues sont déjà sur le pied de guerre. La journée commence par **un grand ménage**. Il faut nettoyer les salles de classe et celle des maîtres, mais aussi les grands couloirs et la bibliothèque. L'école se doit d'être propre, impeccable avant l'arrivée des élèves.

8h30-9h15

L'ACCUEIL DES ENFANTS



Certains arrivent les yeux encore embués de sommeil. D'autres avec une énergie de tous les diables. Les enfants entrent en classe au fur et à mesure et viennent tout droit vers Patricia. L'Atsem les accueille, récupère les carnets de liaison et vérifie les mots éventuels des parents.

9h30-10h30

AU TRAVAIL !



Les enfants prennent leurs marques, échangent avec le maître, racontent leur soirée. Patricia prépare les cahiers d'écriture et le matériel puis s'installe à la table désignée par l'enseignant pour diriger **l'atelier du jour**.



Nous ne sommes plus les cantinières d'autrefois. Nous sommes là pour accompagner les enfants sur le chemin de l'autonomie, prendre le temps de les aider et de leur expliquer comment s'y prendre. Quand c'est acquis, ils sont ravis de se débrouiller tout seul, personne ne rouspète et les grands aident les petits.

Patricia Nasse



LE MOT DE L'ÉLUE

Valérie Collado,

Adjointe en charge des affaires scolaires et du personnel.

« Les Atsem, des repères essentiels pour les enfants »

« Présentes tôt le matin, les Atsem accompagnent les enfants tout au long de la journée, pendant la classe et la cantine. Elles constituent donc des repères essentiels dans le quotidien des plus petits. Pour cette raison, la commune a décidé de titulariser les 9 atsem des écoles du Delta et de Val des Pins. Un statut qui est plus sécurisant pour elles, mais aussi pour les petits. »





10h30-11h

YOUPI, C'EST LA RÉCRÉ !



Les enfants jouent, Patricia a un œil sur tous. Elle soigne les petits bobos et console les gros chagrins. Avant de repartir en classe ou d'accompagner la troupe pour une sortie dans la forêt d'à-côté.

12h-13h15

À LA CANTINE



En 2015, la ville a instauré **un self-service pour les moyennes et les grandes sections**. Le principe ? Les enfants viennent prendre leur assiette sur un chariot, avant d'aller s'asseoir à leur place, de déjeuner, puis de déposer leurs couverts dans une panier et de jeter les papiers dans une corbeille. L'initiative pédagogique a si bien fonctionné que la ville l'a élargie à la petite section.

14h15-16h30

RETOUR EN CLASSE



Les enfants chantent, écoutent des histoires, partent en récré. Patricia, elle, accompagne les activités, colle les mots dans les cahiers. En fin de journée, les enfants adorent l'aider à ranger les feutres et les peintures.

16h30

L'HEURE DES PARENTS



Les petits rentrent à la maison. Patricia vide les corbeilles et lave les tables. Tout doit être en ordre pour le lendemain. À 17h, la cloche a sonné il y a une demi-heure déjà, Patricia quitte l'école.



L'équipe des ATSEM de l'école maternelle Val de Pins.

Christine Girardi, Patricia Nasse, Chantal Couillaud et Cécile Marin



NOTRE MÉTIER A ÉVOLUÉ

Je pratique mon métier d'Atsem depuis 19 ans, et oui, je crois que c'est une vocation. J'aime que les enfants m'appellent "Patou" ou "Patounette", c'est simple et facile à dire. Nous sommes là pour leur apprendre à devenir autonome, en lien avec l'équipe enseignante, l'équipe d'animation et la Mairie. En quelques années, le métier a beaucoup évolué. La Mairie nous finance des formations régulièrement, ce qui nous permet de prendre des initiatives dans notre travail. Moi, j'aime toutes mes tâches. Le ménage, c'est prendre soin des lieux et par là du cadre que nous offrons aux enfants. Mais ce que j'aime le plus, c'est la relation de confiance qui se noue au fil de l'année avec les petits. Ça, c'est le sel du métier ! »

Patricia Nasse

Éducation, la rentrée se prépare déjà !

4 écoles neuves ou rénovées, du bio dans les cantines, une classe Ulis pour l'accueil des enfants avec des troubles cognitifs... En matière d'éducation, la commune ne ménage pas ses efforts et vise l'excellence. Signe incontestable de cet investissement : l'éducation représente le premier budget de la commune.



Les services techniques entament les travaux d'été

Pendant les vacances d'été, les services techniques de la commune en profitent pour entretenir les bâtiments scolaires. En juillet-août, une structure de jeux agrémentée d'un sol souple sera installée à l'école maternelle du Delta. Les services techniques interviendront également sur le bâtiment neuf de l'école élémentaire du Delta pour résoudre une infiltration d'eau, et remplaceront les vitres fissurées.



3 QUESTIONS À VALÉRIE COLLADO

Adjointe en charge des affaires scolaires et du personnel

Quelles seront les nouveautés de la rentrée 2019-2020 ?

V.C. : Les 4 écoles du Teich accueillent 750 élèves et ces effectifs grimpent chaque année. Pour faire face à l'afflux des inscriptions, nous allons ouvrir une nouvelle classe à l'école élémentaire du Val des Pins dès la rentrée. Nous anticipons la croissance de la ville et actuellement une extension de cette école est à l'étude.

Pour offrir le meilleur cadre possible aux enfants et aux enseignants, nous avons créé deux écoles neuves depuis le début du mandat. Les écoles maternelle et élémentaire du Delta ont été entièrement refaites. Le budget consacré au scolaire est le premier de la commune.

À quoi est consacré ce budget scolaire ?

V.C. : Une de nos priorités est bien évidemment d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions avec des bâtiments de qualité et entretenus. Au Teich, cela doit impérativement intégrer les normes environnementales voire plus... Il y a aussi le matériel informatique, la rémunération du personnel : les salaires des Atsem, les animateurs de l'accueil périscolaires, les éducateurs sportifs, etc...

La ville participe aussi à la vie de l'école et au financement des sorties scolaires avec une subvention de 250 € par classe pour les transports.

Du côté des familles, à chaque rentrée, nous participons à l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 30 € par élève mais la ville aide surtout les parents à travers la prise en charge de 64,7 % du coût réel du repas qui est de 7,6 € y compris l'investissement. Le reste à charge payé par la famille est de 2,68 €. Bien manger pour tous est un enjeu pour lequel la ville agit concrètement. Nous avons souhaité augmenter la part du bio dans les menus. Depuis la rentrée dernière, les enfants ont 35 % de bio par semaine. Une nouveauté qui représente 15 000 € de plus par an pour la commune... mais que nous jugeons essentielle pour des enfants en pleine croissance. Enfin, côté sport, nous rétribuons également l'éducateur sportif qui intervient dans les écoles élémentaires et nous sommes particulièrement attentif à l'apprentissage de la natation. Les enfants doivent savoir nager avant l'entrée au collège : la commune finance toutes les leçons de natation et le transport vers la piscine.

Une action phare de la commune en matière scolaire ?

V.C. : L'acceptation de la différence nous tient particulièrement à cœur. Dès le début du mandat, nous avons ouvert une classe Ulis à l'école élémentaire du Delta. Cette classe accueille 10 élèves atteints de troubles cognitifs. Après 4 ans de fonctionnement, l'expérience est bénéfique pour tous. D'abord pour ces enfants, mais également pour les tous élèves qui se familiarisent avec la différence.



Le parc du port : 1^{ère} étape cet automne !

Le projet du parc public du port, dont la halle constituait l'entrée en matière, aborde sa phase opérationnelle. La municipalité travaille sur l'aménagement léger et nature - mais fonctionnel - de ces parcelles qui connecteront le bourg au port, avec un accès facilité aux quais. Livraison de la première tranche l'hiver prochain !

C'est un vaste espace compris entre la rue du Port, la Leyre, l'allée Cavalière et la rue Saint André. 11 hectares d'espace, mais que l'activité humaine avait lentement transformé en milieux semi-naturels. Des parcelles enherbées, des friches... des terrains que la municipalité a racheté au fil des années et sur lesquels elle a rasé les vieux hangars, les bâtiments inutilisés. C'est aujourd'hui une mosaïque de nature à... renaturer.

« Nous allons replanter des essences locales adaptées au Delta de la Leyre, installer des aires de jeux pour les plus jeunes, créer des points de détente, des tables de pique-nique, aménager des platelages en bois qui serpenteront dans la nature, des accès pour les vélos, les fauteuils roulants, les poussettes et même rehabiler les abords de la plage pour la baignade... Il s'agit ni plus ni moins que de reconstruire le paysage du Delta » précise François Deluga, le Maire.



Le parc du port

PASSERELLE



AIRE DE DÉTENTE



TERRAIN DE BASKET



PONT DE SINGE



AIRE D'ESCALADE





Une couture entre le bourg et le port

Comme une couture sur les 600 m qui séparent la Leyre du centre, ce vaste parc naturel équipé comme un espace de promenade et de détente rapprochera le bourg du port tant apprécié des promeneurs. Ce n'est pas si loin, mais c'est encore plus près quand on peut y aller à pied et en vélo par la piste, ou que l'on décide de laisser la voiture sur le parking à proximité du port, des quais, du belvédère et des pontons en bois. À terme, les cabanes ostréicoles reconstruites achèveront la recomposition de ce paysage riche et pittoresque du Bassin d'Arcachon.

IL L'A DIT

François Deluga,

Maire du Teich et Président du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon



NOUS GARANTISSONS LA PRÉSERVATION DE CETTE ZONE NATURELLE

« Les travaux du secteur 1, lancés en octobre, seront terminés au début de l'année 2020. Ils démontrent une fois de plus la volonté de la commune de préserver cet espace naturel et d'en renforcer la richesse pour l'ouvrir aux Teichois. Nous garantissons que cette zone restera un lieu de promenade pour tous, dans un environnement protégé, au cœur d'un paysage que les habitants apprécient depuis toujours. »



DÉMARRAGE DES 1^{ERS} TRAVAUX, DÈS CET AUTOMNE !

Ce projet cohérent qui conforte la position du Teich comme pôle nature du Bassin d'Arcachon se déroulera en plusieurs étapes. Le programme sera réalisé sur plusieurs années, suivant les ressources financières de la commune, fidèle à un principe fondamental de gestion : on ne dépense pas ce dont on ne dispose pas. Bonne nouvelle : les premiers travaux commencent dès cet automne, par la zone la plus proche du bourg !



Passerelles en bois, aires de jeux et de détente

Dans le « secteur 1 » délimité au sud par le bâtiment des Terres Marines et la crèche, à l'ouest par la résidence de tourisme et à l'est par l'allée Cavalière, les aménagements pousseront à partir de l'automne. Une passerelle en bois supplémentaire franchira le canal d'est en ouest. Plus au nord, un pont de singe suspendu par des cordages enjambera ce même canal pour connecter les parcours doux et ludiques situés à l'intérieur de la parcelle. Là, des tables, des bancs pour se détendre sous les arbres, un terrain multi-jeux et un micro mur d'escalade pour les jeunes seront connectés au bourg par la piste cyclable et mixte « piétons-vélos » achevée au début de cette année.



Et la nature entre en ville...

À 600 m des commerces à peine, ce secteur constitue en quelque sorte la promesse d'un aménagement attractif et conforme à la philosophie de la commune, première station écotouristique du Bassin d'Arcachon : oui, il est possible de faire un centre-ville en y intégrant la nature. Au Teich, l'aménagement du bourg n'est pas synonyme de recul de l'environnement, mais au contraire, un élément de sa valorisation.



Budget primitif 2019, adopté à l'unanimité pour la troisième année consécutive

Dans la droite ligne des budgets précédents, ce budget est exemplaire en matière de gestion publique, sans augmentation des impôts, sans emprunt et permet une baisse continue de l'endettement tandis que les charges de fonctionnement sont maîtrisées tout en maintenant un très haut niveau d'investissement pour répondre aux besoins et aux demandes des teichois.

LES CHIFFRES DU BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT :
7 711 000 €

INVESTISSEMENT :
2 446 000 €

Pour la 8^{ème} année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts locaux.

La municipalité mène une politique économe en matière de dépenses publiques, en veillant à réaliser des économies chaque fois que cela est possible et en étalant en plusieurs tranches annuelles les investissements tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement. Cette gestion permet de ne pas augmenter les impôts et de ne pas endetter la ville.

Les impôts les plus faibles de la COBAS

Impôts par habitant (2018)

Arcachon	1 766 €
La Teste-de-Buch	995 €
Gujan-Mestras	729 €
Le Teich	490 €



Les investissements prévus au budget 2019 :



RÉFECTION
DE VOIRIES
1 425 000 €



ÉLECTRIFICATION
223 000 €



PLAINE DES
SPORTS
49 000 €



ÉCOLES
39 000 €



MÉDIATHÈQUE
41 800 €

Le budget supplémentaire, qui sera voté prochainement, permettra de financer, sur l'année 2019, de nouveaux investissements, notamment en matière de voirie et d'aménagement de la 1^{ère} tranche du parc public au port.

Une gestion vertueuse

Aucun nouvel emprunt ne sera nécessaire en 2019 et la commune poursuivra ainsi son désendettement en conservant une situation saine. Ainsi, l'encours de la dette est de **3 647 944 €** au 1^{er} janvier 2019 (contre **4 099 363 €** en 2018).

La capacité de désendettement de la commune est de 4,3 ans en 2019, très en dessous des seuils à ne pas dépasser (seuil moyen à 9 ans). Enfin, la commune du Teich dépense **26 €** par habitant en matière de charges financières (contre **30 €** pour les communes de la même strate à l'échelle nationale).

La commune du Teich maintient ses capacités d'autofinancement malgré les baisses de dotations de ces dernières années et les nouvelles contraintes qui pèsent sur les collectivités territoriales.

La commune du Teich dépense moins, en matière de personnel, que les autres communes de la même strate.



MUSIC O'Teich 2019

Comme chaque année, Music O'Teich revient sur le Port du Teich du 12 au 14 juillet. 3 jours de musique Soul, Blues, Folk, Rock ou encore Jazz Manouche. Music O Teich c'est aussi une histoire de gastronomie, un événement où il fait bon s'y retrouver pour y manger, boire un verre et passer un agréable moment en famille ou entre amis. Cette année, la nouvelle Halle du Port prendra tout son sens pour accueillir ce Festival. L'incontournable restaurant Lou Galip tenu par le Comité des Fêtes et de la Culture réglera vos papilles.

Une programmation entre Jazz Manouche et Folk Rock, musique Cubaine ou Reggae



Gaëlle Buswel



Rosedale



Positive Roots Band

Le Comité des Fêtes et de la Culture et ses bénévoles préparent ce festival musical depuis de longs mois.

Dès le vendredi 12 juillet, on pourra apprécier Soul Kitchen, de la musique Soul R&B des années 60 avec des affluences de Gospel et de Rock. Puis le Blues, la Folk et le Rock s'inviteront avec Gaëlle Buswel et sa voix frissonnante. La soirée se terminera avec Kunbe, un univers métissé au groove Rock puissant.

Le samedi 13 juillet, Am Ketenes Quartet commencera cette deuxième soirée pour présenter du Jazz Manouche. Puis Rosedale dont la fulgurante ascension s'explique par la qualité exceptionnelle de la chanteuse Amandyn Roses et de la guitare magique de Charlie Fabert. Puis Septeto Nabori, groupe de musique traditionnelle cubaine vous fera danser grâce à l'énergie et l'enthousiasme qu'ils dégagent.

Le dimanche 14 juillet verra la banda du Teich Los Galipos où les airs connus et reconnus vous feront chanter avec eux les refrains du pays. Puis Crazy Dolls and The Bollocks et son Rock & Roll Rockabilly vous fera danser jusqu'au feu d'artifice. Le festival se conclura par Positive Roots Band au son d'un Reggae énergique et authentique.



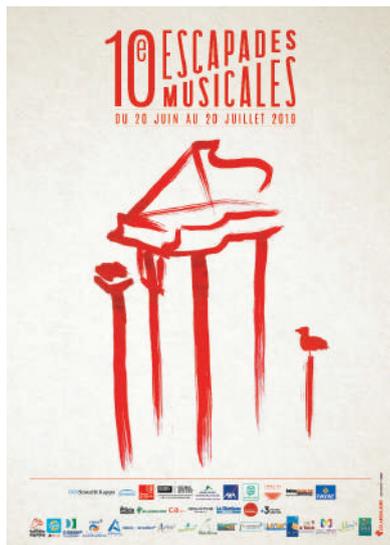
Kunbe



AM Ketenes



La fête foraine, le marché des créateurs et l'espace bien être vous accueilleront dès 18h sur les 3 jours. Que vous soyez de passage, ou résidiez dans notre région, les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Culture du Teich sauront vous accueillir. Entrée libre et concerts gratuits.



ESCAPADES MUSICALES

**19 JUILLET -
CHÂTEAU DU RUAT**

Les escapades musicales fêtent leur 10^{ème} anniversaire ! Ce festival de musique classique permet de créer des scènes éphémères et magiques dans des endroits insolites sur le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre. La ville du Teich s'associe à ce bel événement le **vendredi 19 juillet 2019 à 20h30 au Château du Ruat**, exceptionnellement ouvert à cette occasion pour un concert original à la croisée du chant lyrique et du Jazz.

Journées du Patrimoine 21 et 22 septembre

Ces deux journées seront consacrées à de nombreuses animations tant pour adultes que pour les plus petits afin de découvrir ou redécouvrir le patrimoine du Teich, des balades nature à pied, à vélo ou en bateau, des jeux de piste, des visites, une exposition consacrée au club de football JST, un concert le dimanche au château de Ruat. **Programme complet sur www.leteich.fr**

Une nouvelle saison s'ouvre à L'EKLA

L'EKLA vous invite à l'ouverture de sa nouvelle saison le Samedi 28 septembre à 18h avec le spectacle « Complice(s) » par la Smart Cie.

Complice(s) est une fable contemporaine et circassienne sur le goût de la rencontre et de l'échange. Partir à la découverte de l'Autre, au-delà de la question du genre sans désir de séduire, ni mignardise, mais par simple goût du jeu et de la naïveté retrouvée des terrains de l'enfance. Dans un temps suspendu qui remet le monde à l'endroit, de celui des hommes, des femmes décidés à tordre le cou de leur solitude. Aux volutes acrobatiques répondent le chant des balles, le corps ici parle un peu de soi, de toi, de nous.

Voilà plus de 20 ans que les Girondins de la Smart Compagnie colportent leurs numéros de main à main et de portés acrobatiques. Solo, duo, troupe, leurs spectacles à géométrie variable ont pour point commun d'être des déclinaisons de sensibilité, de prouesse, de souplesse, d'humour et de poésie.

Gratuit / Billets à retirer dès le 3 septembre
Renseignements : 05 57 15 63 75



N'oubliez pas de préparer votre saison en vous abonnant dès la rentrée et bénéficiez ainsi de tarifs préférentiels ! Places des spectacles de la saison en vente sur leteich.fr (sauf abonnements et spectacles gratuits uniquement sur place à L'EKLA)

Nouveau !

Les représentations Circassiennes par Cirkini 4, 5 et 6 juillet - Port



Pour la première fois au Teich, l'école de cirque CIRKINI donnera ses représentations de fin d'année sous un chapiteau de 800 m² au port du Teich. Un endroit magique pour les 200 circassiens heureux de faire leur show préparé tout au long de l'année dans ce décor traditionnel. Trois soirées de spectacles exceptionnels **le jeudi 4 juillet à 19h30** (participation au chapeau), **vendredi 5 et samedi 6 juillet à partir de 19h00**, tarif unique 15 €.

Plus d'infos sur www.cirkini.com



CULTURE

Le Comité de Jumelage

Convivialité, bonne humeur et fraternité sont les maîtres mots d'un Comité de Jumelage qui se veut avant tout ouvert au monde, actif et vivant.

Le comité de jumelage ouvert à l'ensemble des Teichois a été créé en 2007. Il rassemble aujourd'hui plus de 150 adhérents et organise des échanges avec la ville espagnole Briones.

C'est un village typique des paysages de la ALTA RIOJA situé sur les rives de l'Ebre, à 40 km de la ville de Logrono et 380 km du Teich. Briones est riche d'un patrimoine historique unique avec une Eglise du XII^{ème} siècle, des fortifications, bâtiments du 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et des « bodegas ». Elle dispose sur son territoire du musée de la culture et du vin Dinastia Vivanco. Un des plus grands musées du vin européen, riche de collections d'art uniques au monde, et qui attire aujourd'hui quelques 200 000 visiteurs par an.

Ce jumelage est l'occasion de nombreux échanges avec la participation de nos amis espagnols à de grands événements Teichois comme Music O'Teich et les voyages de nombreux teichois.

L'objectif de l'association est de créer des relations régulières entre ces deux régions en organisant des séjours auxquels tout le monde peut prendre part. Ces séjours durent 2 ou 3 jours, souvent des week-ends prolongés. Il s'agit de faire découvrir la région, la culture. C'est surtout l'occasion de maintenir un lien vivant et actif en faisant participer toutes les forces vives et associatives du territoire : échanges entre les écoles, école de musique, harmonie, clubs sportifs et festifs, etc...

Président : François Deluga
Nombre d'adhérents : 157

SOLIDARITÉ

L'Entraide Teichoise

28 bénévoles actifs afin de rendre plus doux le quotidien des accidentés de la vie.

Association caritative L'Entraide Teichoise s'investit tout au long de l'année afin d'apporter une aide morale et surtout matérielle aux personnes qui en ont le plus besoin ; en particulier, une aide alimentaire. Nos fonds proviennent des cotisations des adhérents, des dons de particuliers, et de subventions. Une autre source de financement vient de la vente de vêtements et bibelots donnés par des particuliers et vendus tous les jeudis de 14h à 16h au local de l'Entraide. Deux fois par an, lors des braderies d'octobre et mars, « Les trois jours de l'entraide », tous ces objets sont mis en vente afin de financer les actions de solidarité, par exemple, confection de paniers alimentaires et de produits d'hygiène, distribués le mardi après-midi (denrées provenant en partie de la Banque Alimentaire, et achetées aussi par nos soins dans un commerce local). Les moyens matériels, locaux et véhicules sont mis à notre disposition par la Municipalité.

L'association ferme en juillet et août, mais distribue un colis d'été pour les deux mois.

Présidente : Josiane FOURÉS
Nombre d'adhérents : 200
Contact : 05 56 22 89 66 - 30 rue des Castaings Le Teich
entraideteichoise@gmail.com



Calendrier des animations

de juillet à octobre 2019



JUILLET

◇ **LES MARDIS 2, 16, 23, 30
ET LES JEUDIS 4, 18, 25**

**COURS DE GYMNASTIQUE
TONIQUE**

📍 Halle du port
🕒 de 9h à 10h30

Organisés par l'association de la Gymnastique
Volontaire – Tout public adulte

Mme Annick MISME : 06 80 20 20 80.

◇ **DU JEUDI 4 AU SAMEDI 6
« REPRÉSENTATIONS
CIRCASSIENNES »**

📍 Esplanade des Artigues au port
🕒 le 4 juillet à 19h30 (gratuit) et le 5 et 6
juillet à 19h00

Spectacles artistiques sous chapiteau (tarif
unique : 15 €) par l'école de cirque CIRKINI
du Teich – Tout Public

Billetterie sur place ou auprès de CIRKINI
à partir du 12 Juin : 06 77 83 49 47.

◇ **SAMEDI 6
« FÊTES DE CAMPS »**

📍 Étang avenue de Camps
🕒 Fête du quartier à partir de 8h30

Diverses animations : concours de pétanque,
pêche... Remise des prix à 20h00, vin
d'honneur et animation D.J Restauration
sur place

Mme Nicole BOURBON : 06 76 62 04 20.

◇ **DIMANCHE 7
« PIQUE-NIQUE »**

📍 Halle du port
🕒 de 11h à 16h

Organisé par l'association Le Teich et Toi à la
halle du port de 11h00 à 16h00 – Tout public

Mme S. GAUDOT : 06 83 81 02 95.

◇ **DU VENDREDI 12 AU
DIMANCHE 14**

« Music O'Teich »

📍 Esplanade des Artigues au port
🕒 de 18h à 02h

Festival de musique du monde organisé par
le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich.
Tout public Gratuit

M. D. THOMAS : 05 56 22 68 55.

◇ **DIMANCHE 14
FEU D'ARTIFICES
SPECTACLE PYROTECHNIQUE**

📍 Port
🕒 à 23h

Organisé par la municipalité

Mairie, Service des Sports :
05 56 22 33 60.

◇ **VENDREDI 19
« LES ESCAPADES MUSICALES »**

📍 Château de Ruat
🕒 à 20h30

De la Russie de Serge Prokofiev au New
York de Cole Porter avec au chant Laurent
NAOURI, Guillaume DE CHASSY au piano,
Thomas SAVY à la clarinette basse et
clarinette sib, Arnaud CUISINIER à la
contrebasse – Tarif : 20 € p/adulte, 10 €
tarif réduit, gratuit - 18 ans

Réservation conseillée :
www.francebillet.com ou l'office
de Tourisme du Teich : 05 56 22 80 46.

AOÛT

◇ **VENDREDI 23
FÊTE DU QUARTIER DE BALANOS**

📍 Chemin du Lavoir
🕒 à partir de 19h30

M. PELLETAN : 07 77 84 80 32.

◇ **SAMEDI 24
LES FESTOYADES D'ÉTÉ**

📍 Halle du port
🕒 à partir de 16h

Le rendez-vous aoûtien qui permet de
passer une journée en famille avec en
soirée le Groupe Que Quio pour chanter
tous ensemble les classiques du Sud Ouest.
Restauration sur place – Tout public

M. Olivier MÉLÉSI : 05 57 15 16 60.



SEPTEMBRE

◇ **DIMANCHE 1^{ER}
« VIDE ATELIER »**

📍 Halle du port
🕒 de 10h à 19h

Organisé dans le cadre du Téléthon 2019
par l'association Arts et Loisirs – Tout public

Mme Françoise TESTUD : 06 87 24 79 42.

◇ **SAMEDI 7
FORUM DES ASSOCIATIONS**

📍 Salle polyvalente
🕒 de 9h30 à 17h

Organisé par la municipalité en présence
des associations culturelles, sportives et
caritatives teichoises. Animations toute la
journée

Mairie, secrétariat culture & sport :
05 56 22 33 60.

◇ **DU SAMEDI 21 AU DIMANCHE 22
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE « ARTS ET
DIVERTISSEMENT »**

Organisées par la municipalité pour découvrir
ou redécouvrir le patrimoine à travers les
loisirs

Service Culture, Vie Associative & Sport :
05 56 22 33 60.

OCTOBRE

◇ **DU JEUDI 3 AU SAMEDI 5
BRADERIE D'AUTOMNE**

📍 Salle publique
🕒 de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi
jusqu'à 19h

Organisée par l'entraide teichoise
Entrée libre

Mme FOURÈS : 05 56 22 89 66.

◇ **DIMANCHE 6
BOURSE PHOTOS**

📍 Halle du port
🕒 de 9h à 17h

Organisée par le Photo Club Bassin
d'Arcachon – exposition
et vente de matériel
d'occasion

M. P. DOUAT :
06 85 02 69 14.





À LA MÉDIATHÈQUE



◇ VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 SOIRÉES DANSANTES JAZZ ET SWING

- 📍 Salle publique
- 🕒 à partir de 20h

Organisées par le Théâtre Spectacles Teichois

Renseignements et Réservations :
05 56 66 65 15.

◇ MARDI 15 OCTOBRE 20H « CARTABLE »

- 📍 Salle l'Ekla
- 🕒 20h



Spectacle pour adultes et enfants à partir de 7 ans avec Gloria Da Queija du collectif Cliffhanger

Ce seul-en-scène, à la fois drôle et émouvant, nous plonge dans le quotidien d'une enseignante pleine de bonne volonté et de ses élèves tous si différents et attachants.

Tel un caméléon, la comédienne interprète tous les personnages :

la maîtresse, les enfants, les collègues, l'inspecteur... Cartable est un hommage au métier de professeur des écoles, complexe et passionnant.

Tarif 12€ / réduit 10€ / -12 ans 5€.

◇ SAMEDI 19 OCTOBRE ROSE

- 📍 Sur la place du marché municipal pour une marche rose jusqu' à la halle du port

- 🕒 à 10h

Campagne nationale de sensibilisation du grand public au dépistage du cancer du sein – rassemblement à 10h sur la place du marché municipal pour une marche rose jusqu' à la halle du port, 11h séance de fitness par la Gymnastique volontaire

Service culture : 05 56 22 33 60.



◇ DU SAMEDI 26 AU DIMANCHE 3 NOVEMBRE EXPOSITION PHOTOS

- 📍 Salle publique
- 🕒 de 9h à 18h

Organisée par l'association du Photo Club du Bassin d'Arcachon – Ouvert à tout public

M. P. DOUAT : 06 85 02 69 14

◇ DU 10 AU 21 SEPTEMBRE

Exposition " Observatoire photographique du paysage."

À l'occasion des journées du patrimoine, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne expose ses paysages.

En s'intéressant au quotidien des habitants et des visiteurs, les photographies de Guillaume Bonnel révèlent nos espaces dans leurs caractères singuliers, leurs forces et leurs contrastes et relèvent parfois leurs fragilités. Une invitation à explorer les paysages du Parc.



Suivez l'actualité de la Médiathèque sur le site www.leteich.fr ou au 05 57 15 82 18

◇ DU 1^{ER} AU 30 OCTOBRE

« Souvenirs d'école »

Exposition participative réalisée à l'aide de vos témoignages !

Elève (ou professeur) d'aujourd'hui ou d'avant, venez nous raconter ou écrivez-nous votre meilleur ou pire souvenir d'école, vos jeux à la récré...

Venez découvrir les planches du livre « La récréation » réalisé par Loïc Dauvillier et Olivier Deloye, mais aussi jouer aux jeux « de récré » d'avant et d'aujourd'hui !

◇ MERCREDI 23 OCTOBRE 10H ET 11H

Les RDV du mercredi à la médiathèque

« La Petite souris et le monde qui chante » avec Agnès Doherty

Un voyage musical initiatique ponctué de comptines et de chansons à gestes pour les tout-petits.

Durée 25 minutes pour toutes les oreilles curieuses à partir de la naissance.

Réservation conseillée

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE DU 9 JUILLET AU 31 AOÛT

Mardi : 15h-18h30,
Mercredi/ Jeudi/Vendredi : 10h30-12h30 et 15h-17h, Samedi 9h30-12h30
Fermeture du 12 au 24 août inclus.

FORUM DES ASSOCIATIONS

7 SEPTEMBRE SALLE POLYVALENTE

Un rendez-vous incontournable de la rentrée où vous trouverez tous les renseignements nécessaires afin de choisir l'activité qui vous plaira, qu'elle soit sportive, culturelle ou caritative, les bénévoles vous accueilleront à la salle polyvalente de 9h30 à 17h.



NOUS DEMANDONS À L'ETAT L'ARRÊT DU PROJET D'ÉPANDAGE EN FORÊT DU TEICH

Le groupe industriel Suez Organique veut épandre un digestat (résidus du processus de méthanisation issue des stations d'épuration) sur des parcelles réparties dans 25 communes de Gironde. Au Teich, cet épandage serait réalisé sur 3000 hectares de terrains de la société forestière de Nézer, en secteur naturel et forestier au sud de l'autoroute A660. Cette zone prévue pour l'épandage contient de nombreux fossés et ruisseaux qui drainent tout le secteur en amont du Bassin d'Arcachon avec une pente supérieure à 2 mm/m. La Préfecture a, de manière très étonnante, dispensé ce projet d'étude d'impact environnemental alors qu'il y a un fort risque de pollution et que les services de l'Etat demandent aux collectivités ces évaluations environnementales de manière quasi systématique pour des projets beaucoup moins importants. Il y a « deux poids deux mesures » dès lors qu'il s'agit

d'un groupe industriel influent. Pour nous, il est ainsi inconcevable de réaliser une telle opération avec un risque de pollution pour la qualité de l'eau. Il ne s'agit pas ici d'une position de principe contre la méthanisation et la pratique de l'épandage, mais bien contre le projet de Suez Organique, sa méthode, le digestat et son contenu pour lequel il n'existe aucune analyse sérieuse. Dans ces circonstances, avec les autres maires concernés, nous demandons, faute d'étude d'impact environnemental, le retrait du projet et que le contenu du digestats soit analysé.

François DELUGA

Maire du Teich

UNE URBANISATION GALOPANTE QUI INTERPELLE ...

Nous avons tous constaté la mise en œuvre du projet d'aménagement du terrain de l'ancienne usine « manustock » entre la rue des poissonniers et la rue de la petite forêt.

La création d'un parking au sud de la gare, sous maîtrise d'ouvrage de la COBAS, correspond à un besoin sollicité par les usagers de la SNCF. Il est largement plébiscité au vu du taux de remplissage quotidien.

Notre avis est plus réservé sur l'aménagement de l'autre partie du terrain. En effet, plusieurs immeubles en R+2 sortent progressivement de terre. Malgré un chantier en cours, nous pouvons constater des espaces réduits entre chaque constructions

dans le but d'optimiser au maximum l'utilisation de la superficie foncière avec, certainement, une densification de population jamais atteinte dans notre commune.

Ce type d'aménagement pose question sur l'avenir de notre commune. Il est impératif qu'une réflexion de fond soit menée sur l'organisation de notre centre ville et que tous les projets d'ampleur soient portés à la connaissance de la population avant une mise en œuvre imposée sans aucuns débats contradictoires.

Laurence DE ANDRADE - Les Républicains

Charles BESSE - sans étiquette

Claudine RIBEREAU - UDI



ROUMEGOUX
& GILLES



+ DE
300
MARQUES
MODE & CHAUSSURES
FEMME • HOMME • ENFANT

-15 €

SUR LA TOTALITÉ DE VOS ACHATS
D'UN MONTANT MINIMUM DE 75 €

VALABLE JUSQU'AU
22 JUIN 2019*

7 rue de Loustalot
- GRADIGNAN CENTRE -

Ouvert mardi et mercredi 10h à 12h30 / 14h30 à 19h.
Du jeudi au samedi sans interruption 10h à 19h.



ROUMEGOUXETGILLES.COM

 **EIFFAGE**
ÉNERGIE SYSTÈMES

251, rue de la Ferronnerie - Z.I. - B.P. 80087
40601 BISCARROSSE CEDEX - Tél. 05 58 83 02 20

ÉTUDES DE RÉALISATION, RÉALISATIONS D'INSTALLATIONS
DANS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Courant faibles, courants forts jusqu'à 63 Kv
- Instrumentation et régulation
- Entretien mécanique - Automatismes
- Réseaux aériens et souterrains en basse et haute tension jusqu'à 20 Kv



**ASSURANCES &
BANQUE**

Agents généraux
LAJOURS Hervé
ROUFFINEAU Olivier

réinventons / notre métier

AGENCE DU SUD BASSIN – LA TESTE
84, avenue Charles De Gaulle 05 57 52 47 47

AGENCE DU NORD BASSIN – ANDERNOS
80, avenue de Bordeaux 05 56 82 43 43



*Le Centre Funéraire
du Bassin*

A REJOINT LE PREMIER RÉSEAU
FONDÉ PAR DES MUTUELLES

Sylvain et Chrystel CLAIRIOT 
sont à votre écoute



LA TESTE - ZI La Teste - 180 av. Denis Papin ☎ 05 56 83 20 64

ARCACHON GARE - 14 bd du Général Leclerc ☎ 05 56 22 73 74

GUJAN-MESTRAS - La Hume, 11 av. de Lattre de Tassigny ☎ 05 56 54 48 34



La Maison
des Obsèques
GROUPE vvv

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES



 **UNIVERS
VIAGER**

**PENSEZ au
VIAGER pour
mieux PROFITER
de votre RETRAITE !**

**ÉTUDE
GRATUITE
ET PERSONNALISÉE**

UNIVERS VIAGER
Votre spécialiste du viager
sur LE TEICH et la GIRONDE
depuis plus de 10 ans
05 56 21 91 44 - www.univers-viager.fr
58 rue Fondaudège - 33000 BORDEAUX



PRESSING BLANCHISSERIE

La Lavandière

C. Cial Super U - Le Teich

05 57 15 17 93

Le lundi, c'est permis !

2 articles nettoyés
et le 3^e à **50%**

Carte d'abonnement

49 €
LES

10 nettoyages

(Voir conditions en magasin)



Carte Pressing

Partenaire
Tickets Clean Way

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h00 - 19h00

Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 13h00



Cave

LE TEICH VIN

Large choix de Vins, Champagnes, Whiskies, Rhums,
Cognacs, Armagnacs, Spiritueux,
Box Cadeaux, Coffrets Gourmand...
Expéditions France et Etranger.

Tél 05 56 22 88 90

contact@caveleteich.fr

www.caveleteich.fr



et sa galerie marchande

*“La Proximité à votre service
7 jours sur 7
pour plus de rapidité.”*

Horaires :

du Lundi au Samedi : 8h30 / 20h00

Ouvert Dimanche matin



Avenue de Bordeaux
33470 LE TEICH

05 56 22 88 21

Fax 05 56 22 68 81



les nouveaux
commerçants

OPTIQUE DU DELTA

U express LE TEICH

Tel 05.56.22.61.91

Lunettes personnalisées

Remise
famille

1€ la
deuxième
paire

Forfait solaire

Contrôle
de la vue

Paielement en
plusieurs fois

Lunettes de sport à la vue